



Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Chemin de la Caillaouère – B.P. 161 - 32003 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.61.77.95 – Fax 05.62.61.77.28

spmfm@gers-agriculture.org. Web : [//www.apiculture.com/spmf](http://www.apiculture.com/spmf)

Président : Joël Schiro, 2 Impasse du Bois 65350 BOULIN. Tel : 05 62 33 23 53

Portable : 06 09 71 99 18. Fax : 05 62 33 23 83. Mail : jschiro@miel-de-france.com

85 ème assemblée générale du SPMF

jeudi 28, vendredi 29 janvier 2016, BISCARROSSE.

Introduction au débat sur l'économie apicole du vendredi 29 janvier, 9 heures :

France Agri Mer, marché du miel, fraudes en général, dans le circuit court, et le circuit long,

Laboratoires EUROFINS et FAMILLE Michaud Apiculteur, méthode d'analyse par résonance

magnétique nucléaire, détection de la contamination par antibiotique,

Vincent MICHAUD, marché national et international...

Je suis heureux d'accueillir le laboratoire EUROFINS avec qui nous avons eu le plaisir de travailler autour des années 1998 sur la mise en évidence, de manière indiscutable, pour la première fois au monde, de la fraude généralisée sur le marché mondial, avec les miels chinois.

Ce travail avait été fait en toute transparence avec la DGCCRF (présente dans la salle et que je tiens à remercier pour l'intérêt qu'elle porte au miel au regard de l'immense travail à effectuer pour l'ensemble des produits alimentaires) avec qui nous étions en relation constante.

C'était le début d'INTERNET et c'est le premier dossier que le SPMF a mis en ligne.

Dossier : "[Le scandale de la falsification des miels](#)

Dans le mois qui a suivi, nous avons eu à gérer des centaines de réactions venues du monde entier.

Je voudrais rappeler pour l'anecdote que, par notre faute, ce travail avait trainé pendant plusieurs mois à cause des négociations serrées sur le tarif des analyses.

Comme nous n'avons pas d'interprofession qui permettrait de disposer d'un budget permettant de financer les actions d'intérêt général de la filière, nous avons longuement discuté pour tenter d'obtenir des analyses gratuites. EUROFINS n'a accepté qu'avec la plus grande réticence après des mois de tractation, de nous accorder 30 % de remise.

Au vu de l'évolution du cours de bourse depuis cette époque (c'est un placement que je conseille à tous les collègues) il semble que la publicité gratuite dont EUROFINS a bénéficié auprès des opérateurs sur le marché mondial du miel suite à cette remise modeste, a été extrêmement profitable à l'entreprise.

Les techniques analytiques ont évolué depuis cette époque et je les remercie d'avoir accepté de venir gratuitement nous exposer le dernier cri en matière de méthode de détection de l'adultération : l'analyse RMN (résonance magnétique nucléaire). Il semble d'ailleurs que cette méthode pourrait aussi être utilisée pour la détermination de l'origine des miels.

Vincent Michaud, au titre de PDG de la société Famille Michaud Apiculteur et de président de SFM (le syndicat des conditionneurs), nous donnera le point de vue des opérateurs qui sont quotidiennement exposés au marché mondial.

Je remercie enfin madame Isabelle CHIBON-TAILHAN qui, malgré un emploi du temps surchargé, a bien voulu venir, pour France Agri Mer, nous faire une synthèse des études de marché sur l'économie de notre filière.

À ce sujet, vous avez reçu deux documents importants ces derniers jours afin de faciliter l'intelligibilité de nos débats et des enjeux.

Traditionnellement et, quasi statutairement, je croyais avoir compris que les débats et les études présentés au comité apicole de France Agri Mer devaient être distribués en toute transparence à tous les participants, charge à eux de les répercuter auprès de leurs mandants.

Il y a eu en septembre une étude qui, pour la première fois, quantifie la fraude à l'appellation sur l'origine « miel de France » par les pseudos apiculteurs. Il y aurait 4 500 tonnes de miels d'importation qui passeraient en vente directe chez les faux apiculteurs.

Même si nous connaissons tous l'opacité de notre filière en général et du marché du miel en particulier (et chacun sait que connaître l'opacité n'est pas une mince affaire), ce chiffre nous a laissé perplexes.

Il y a eu en janvier une étude sur la gelée royale. J'en étais resté au chiffre officieux d'il y a quelques années : de 80 à 100 tonnes d'importation et 2 tonnes de production française.

On est aujourd'hui plus près de 3 tonnes de production et 175 tonnes d'importation.

10 à 20 tonnes de ces importations sont revendues à des apiculteurs qui, pour la plupart, oublient d'en mentionner l'origine à leurs clients.

Or, la première étude sur les 4 500 tonnes de miel d'import revendues par les apiculteurs a fait l'objet d'une distribution papier sans envoi mail. La seconde sur la gelée royale n'a même pas été accompagnée d'un support papier lors de sa présentation.

Au SPMF, la transparence est un réflexe. Chaque mail qui arrive au secrétariat ou chez le président est renvoyé dans un premier temps au conseil d'administration, voire aux adhérents ensuite. Très souvent, le transfert se fait dans les 5 minutes qui suivent la réception avant même de l'avoir lu.

Autant dire que nous ne nous sommes même pas rendu compte tout de suite que ces études n'étaient pas disponibles.

Dans un deuxième temps, comme c'est une situation inhabituelle, on s'est trouvés un peu déstabilisés. Lorsqu'on est empêché de diffuser l'information en toute transparence, il ne nous est pas possible d'avoir une réflexion collective comme nous en avons l'habitude.

Je demande donc à France Agri Mer de bien vouloir nous envoyer, ainsi qu'aux autres membres du comité bien entendu, une version mail de ces deux études.

Dans le cas où ce ne serait pas possible pour je ne sais quelle raison, nous voulons savoir quand cela sera possible.

Je laisse la parole à Jean-Louis Lautard qui assurera la présidence de séance de cette matinée dont la conclusion sera assurée par M. GERSTER, représentant du ministre de l'Agriculture.

Journée ouverte de l'assemblée générale du SPMF.
BISCARROSSE 29 Janvier 2016.

PS : Concernant les questions sur la diffusion des études miel et gelée royale de France AGRI MER présentées aux comités apicoles du 29 septembre 2015 et du 12 Janvier 2016, il nous a été répondu que les versions mail et papier diffusables à nos adhérents nous seraient communiquées au prochain comité apicole de septembre 2016.